

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RENAULT s.a.s. DU 30 JUILLET 2025

Le mercredi 30 juillet 2025 à 10 heures 30, le Conseil d'administration de Renault s.a.s. s'est réuni au Bâtiment Dreyfus, 37 avenue Pierre Lefaucheur 92100 Boulogne-Billancourt, sur convocation du Président du Conseil d'administration.

[...]

M. LE PRÉSIDENT constate que le Conseil d'administration, réunissant plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

[...]

V - SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU COMITÉ DE LA GOUVERNANCE ET DES RÉMUNÉRATIONS

[...]

Nomination du Président de Renault s.a.s.

1. Le Conseil d'administration :

- *après avoir rappelé que Monsieur Jean-Dominique Senard a été nommé par le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 15 juillet 2025, en qualité de Président de la Société pour une période intérimaire, le temps pour la société Renault S.A. de mener à son terme le processus de désignation d'un nouveau Directeur général de Renault S.A. qui serait nommé Président de la Société, et jusqu'à la nomination effective de celui-ci par le Conseil d'administration.*
- *constate que Monsieur François Provost a été désigné en qualité de Directeur général de Renault S.A. avec effet à compter du 31 juillet 2025, pour une durée de quatre ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale devant se tenir en 2029 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 ;*
- *décide de nommer, à compter du 31 juillet 2025, Monsieur François Provost en qualité de Président de Renault s.a.s. pour une durée de quatre ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ou la décision de l'Associé unique devant se tenir en 2029 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 ; et*
- *prend acte, en conséquence, que le mandat de Président de Monsieur Jean-Dominique Senard prend fin immédiatement à compter de la date de prise d'effet de la nomination de Monsieur François Provost en qualité de Président de la Société.*

Monsieur François Provost disposera à ce titre des pouvoirs les plus étendus pour représenter et engager Renault s.a.s. à l'égard des tiers, sous réserve des dispositions légales et des stipulations des statuts de Renault s.a.s.

Le Conseil d'administration décide que Monsieur François Provost ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Président de Renault s.a.s.

2. *Par ailleurs, le Conseil d'administration décide de procéder à la nomination, à titre provisoire, de Monsieur François Provost en qualité d'administrateur de Renault s.a.s. en remplacement de Monsieur Luca de Meo, et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ou la décision de l'Associé unique devant se tenir en 2027 afin de statuer sur les comptes de l'exercice 2026.*

[...]

Fait à Boulogne-Billancourt, le 30 juillet 2025
Extrait certifié conforme

Quitterie de Pelleport
Directrice Juridique Groupe
Secrétaire du Conseil d'administration

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Quitterie de Pelleport', is positioned to the right of the typed name.